

23 / 25 rue Ramponeau

75020 Paris

06 03 79 77 09

courriel:

[contact@tracesalaforge.org](mailto:contact@tracesalaforge.org)

site: [www.tracesalaforge.org](http://www.tracesalaforge.org)



Paris le 25 mars 2009

Objet: droit de réponse au communiqué de l'association la Forge de Belleville du 17 mars 2009.

Nous ne saurions nous substituer à la Mairie de Paris pour répondre à la prose indigente de l'association la Forge de Belleville.

Les passages mentionnant l'association T.R.A.C.E.S. qui sont portés à la connaissance du public appelle toutefois une mise au point, procédons par ordre:

*"C'est dans cette démarche d'accueil et d'ouverture qu'en 2006 La Forge de Belleville accueille l'association TRACES, alors en recherche de local provisoire pour exercer leur activité d'ateliers pour enfants. Très vite, l'association TRACES impose ses propres règles et fait subir une pression aux artistes qui partagent l'espace dans l'usine centrale du site."*

- L'association T.R.A.C.E.S. a dans un premier temps animé un atelier enfants-parents à jours et heures fixes dans l'allée centrale du bâtiment dit l'usine. En nous laissant les communs 6 heures par semaine, l'association la Forge de Belleville remplissait à bon compte la part sociale demandée depuis toujours par la Mairie, le conseil de quartier et les habitants.
- Plus tard, l'association T.R.A.C.E.S. adhéra à l'association la Forge de Belleville aux mêmes conditions financières que les autres artistes occupants du site mais sans obtenir la même légitimité., malgré ses actions rien n'y fit.
- Enfin l'association La Forge de Belleville a modifié ses statuts pour n'être ouverte qu'à des personnes physiques, nous excluant de fait.

*"L'association TRACES dépose pour son propre compte un projet pour la gestion des ateliers du site, cela contre la volonté des artistes et sans concertation avec l'association La Forge de Belleville."*

- En fait l'association T.R.A.C.E.S. a répondu, au même titre que l'association La Forge de Belleville, à un marché de la Mairie de Paris. Qu'aucune des deux associations n'ait jugé bon d'en avvertir l'autre montre assez leurs divergences. Que l'association La Forge de Belleville ait jugé opportun de nous diffamer durant la procédure d'attribution du marché a au moins le mérite de la clarté dans sa volonté de nuisance envers l'association T.R.A.C.E.S.
- Ce marché ne porte pas au premier chef sur la gestion des ateliers du site mais sur la mise en œuvre de prestation d'activités culturelles. La gestion des ateliers d'artistes s'articule à ces prestations.

*"L'association TRACES est donc la nouvelle gestionnaire des ateliers mais reste à ce jour sans aucun dialogue avec les artistes de la Forge de Belleville. Par conséquent, elle propose l'expulsion sans alternative. en accord avec la ville qui de son côté, a déposé le nom de l'association « La Forge de Belleville » comme une marque leur appartenant."*

1. L'association T.R.A.C.E.S. par le plus élémentaire respect de soi entend de fait avoir le moins de rapport possible avec l'association la Forge de Belleville. Nous nous adressons donc individuellement à chacun des occupants du site, ceux-ci n'étant plus liés à l'association la Forge de Belleville pour l'occupation des ateliers.
2. L'association T.R.A.C.E.S. n'a aucun moyen de décider et de mettre en œuvre une quelconque expulsion; quand à « proposer l'expulsion sans alternative » comme il est si joliment dit, cela n'a pas de sens.